

Demain les musulmans extermineront tous les non-musulmans



Que les leurs frères djihadistes tuent, massacrent, kidnappent, terrorisent, décapitent, posent des bombes dans les gares, à bord des trains et des avions, dans les salles de spectacles, commettent des crimes contre la paix et contre l'humanité, cela indiffère les musulmans et les laisse de marbre pour finir par ressembler eux-mêmes à cette météorite noire objet de leur vénération. Mais dès qu'il s'agit des publications humoristiques représentant leur ignominieuse et infâme idole, plus Allah qu'Allah et plus faux prophète que tous les gourous que la terre ait jamais comptés, ils se transforment en volcan en éruption déversant des coulées de laves gigantesques dont ils sont les premiers à faire les frais. Mettre en péril sa propre vie, la paix et la sécurité dans le monde pour des caricatures, en dit long sur leur état de souffrance psychique, ce qui les rend susceptibles et impulsifs tendance suicidaire et nihiliste, leur incapacité à assumer leur humanité.

En quoi est-ce un sacrilège, un acte iconoclaste qui ne fait pourtant l'objet d'aucune interdiction dans le Coran, de représenter Mahomet alors que leurs frères ennemis chiites le portraiturent comme bon leur semble. Ses miniatures se vendent comme des petits pains et trônent dans les musées comme celui des Arts turcs et islamiques d'Istanbul ?



De quel droit les musulmans veulent faire de cette règle absconse une loi opposable aux non-musulmans ? Quel crédit historique et théologique donne-t-on à un hadith rapporté des

dizaines d'années après sa mort au prétexte « qu'au dernier jour, celui de la Résurrection et du Jugement dernier, celui qui se sera risqué à représenter des êtres vivants sera sommé par Dieu d'insuffler la vie à ces formes » ; et comme il se montrera bien sûr incapable de relever le défi, il sera, pour l'éternité sans doute, la risée universelle; »<http://rue89.nouvelobs.com/2015/01/16/peut-representer-prophete-mahomet-257141>

Qu'elle fasse loi pour eux mais pas pour les autres. Qu'ils caricaturent ceux qui dessinent leur idole abjecte sous des traits qui ne sont pas de leur goût mais pas ne réagissent pas avec cette violence inouïe, symptomatique de leur haine de l'autre et de leur intolérance pathologique.

Les musulmans ont-ils peur de l'humour qui est la manifestation première de la liberté d'expression? Si tel est le cas, ils n'ont rien à faire en terre de liberté. Qu'ils aillent profiter ailleurs des bienfaits de leur Goulag. Le respect des lois de leur pays d'accueil doit être la contrepartie du bénéfice des aides sociales.

Caricaturer ou portraiturer le prophète autoproclamé, qui n'a jamais été un saint homme et encore moins un sain d'esprit, n'est ni un délit, ni un crime. C'est un droit inaliénable dans les limites de l'ordre républicain. Mais sur-réagir avec une telle violence et vouloir appliquer la loi de Talion est une violation criminelle des lois républicaines.

P Le Point.fr
Il y a 50 minutes

Pourquoi "Charlie Hebdo" joue avec le feu >>
<http://bit.ly/PHA7O8>



J'aime · Commenter · Partager 18

30 personnes aiment ça.

Afficher les 11 commentaires

L'outrecuidance dont les musulmans radicaux et pas seulement eux font preuve est autrement plus inquiétante quant à l'avenir sombre qui se profile dans l'horizon des démocraties occidentales. On peut très bien imaginer demain un maire de confession musulmane ou même pas, dans une commune où vit une forte minorité musulmane, prendre un arrêté municipal pour interdire la vente d'un livre qualifié d'anti-islam au motif qu'il est susceptible de provoquer des troubles d'ordre public parce qu'il est attentatoire à l'honneur de ses administrés musulmans qui sont surtout son fonds de commerce électoral. Ce qui met à nu les limites du droit de vote dans les élections locales accordé aux étrangers non-communautaires.

Evidemment qu'un tel arrêté relève de l'utopie mais rien n'est à exclure pour autant. Quand bien même Charlie Hebdo aurait gaffé, il revient à la justice de qualifier pénalement cette

éventuelle offense à l honneur de Mahomet.

Nul n'est au-dessus des lois, comme nul n'est censé les ignorer pour quelque motif que ce soit, surtout quand on veut se prévaloir du sacré pour interdire la liberté d'expression.

Quand on vit dans un Etat de droit et que l'on ne manque une occasion pour revendiquer sa liberté de religion, il faut savoir que la contrepartie est le respect total et absolu de l'ordre républicain.

De la même façon que la liberté de religion est inscrite comme la liberté en lettres d'or dans la Charte Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen considérée pourtant comme incompatibles aux préceptes coraniques, les musulmans doivent savoir que la liberté d'expression l'est aussi, et sinon plus, du fait de son universalisme et rationalisme. Elle n'est pas un purgatoire oppressant comme la religion ni ne cherche à aliéner; elle est libératrice et constitue un facteur fondamental d'enrichissement humain et de rapprochement entre les hommes.

La religion divise les hommes, crée un gouffre d'incompréhension et nourrit les rivalités exacerbées entre eux; la liberté d'expression transcende les clivages et les barrières linguistiques, culturelles et ethniques; elle est un langage véritablement universel.

La religion est à la liberté, ce que la mort est à la vie. Contrairement aux assertions des croyants, il n'y a pas plus sacré que la liberté dans toute ses formes et ses reliefs. Qu'est ce qu'il y a de plus cher à l'homme, qui peut lui rendre sa dignité et sa liberté, si ce n'est briser les chaînes de sa prison mentale dans laquelle l'enferme la religion ?

Ce n'est pas par hasard que les théocraties musulmanes répriment la liberté d'expression de peur qu'elle ne révèle la nature liberticide de la religion. On réprime la liberté

pour mieux dominer l'esprit des gens et maintenir sur eux cette chape de plomb qui obstrue leur voie sur le chemin de la dignité.

Un système de croyance ne peut fonctionner et prospérer que sur le sentiment de comptabilité et de rédemption. Aussi pour se maintenir et se développer, ne peut-il se résoudre à l'existence d'un système réfléchi et raisonné démystifiant son imposture.

C'est pourquoi, la religion censure et prohibe la liberté, jugée comme sacrilège, car elle donne aux croyants les outils qui leur permettent d'ôter son carcan.

Salem Ben Ammar